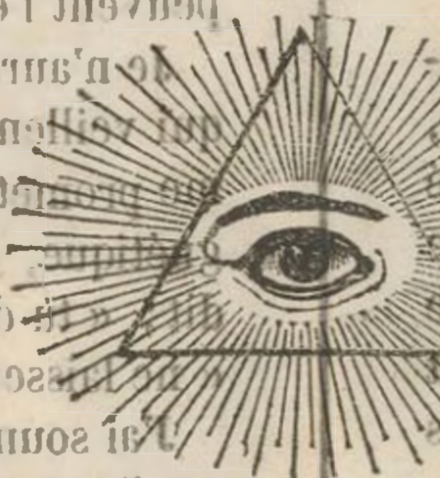
LA LUMIÈRE POUR TOUS

FRATERNITÉ



CHARITÉ — VÉRITÉ

Celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.
(Le Christ.)

Si vous persévérez en ma parole, vous serez vraiment mes disciples, et vous connaîtrez la vérité.
(Jean, C. viii, 12 et 32.)

JOURNAL DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

PARAISSANT LES 1er ET 3e JEUDIS DE CHAQUE MOIS

PHILOSOPHIE, MORALE, RELIGION

Dépôts : à BORDEAUX, chez les principaux Libraires;
à PARIS, chez LEDOYEN, Libraire, 31, Galerie d'Orléans, Palais-Royal

ADMINISTRATION
Bureau et Direction
A BORDEAUX
Cours d'Aquitaine, 57

M. A. LEFRAISE
Directeur

Les lettres et envois non affranchis sont refusés.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Les abonnements partent du 1er avril.

Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année, on envoie les numéros parus.

Prix du numéro séparé :
A Bordeaux, 10 c.; ailleurs, 15 centimes.

ABONNEMENTS.

Bordeaux (ville)	2 fr.
Départ et Algérie..	3 »
Etranger continental	5 »
Amérique et pays d'outre-mer	7 »

ANNONCES

La ligne .... 50 c.

On ne reçoit d'annonces que pour les œuvres littéraires et scientifiques.

Le prix de l'abonnement est reçu :

Ou en un mandat sur la poste, au nom du directeur;

Ou en timbres-poste français, plus un timbre de 20 c. pour indemnité d'échange;

Ou en une valeur à vue sur une maison de commerce de Bordeaux.

Toute demande d'abonnement non accompagnée de l'une de ces valeurs, sera considérée comme non avenue.

A NOS LECTEURS.

« L'Empereur ne veut pas qu'un seul enfant reste privé d'éducation pour cause d'indigence de sa famille. »
(M. Duruy, ministre de l'instruction publique.)

C'est cette pensée qui a suggéré la fondation de cette œuvre nouvelle.

Pour répandre dans les masses une doctrine bienfaisante, nous sommes d'avis qu'il faut non-seulement produire des enseignements à la portée de leurs intelligences, mais encore à la portée de tous les individus par la modicité du prix des publications qui leur sont destinées. Tel est le but que nous nous proposons d'atteindre par le nouveau journal que nous offrons au public.

LA LUMIÈRE POUR TOUS est le titre que nous lui donnons, parce qu'il explique, d'une manière claire et précise, le but de notre ardent désir. Nous voulons que la science première, la morale universelle, la *Vérité*, la *Charité*, l'*Amour fraternel*, base essentielle de toute société, luisent aux yeux de tous, petits et grands, hommes de bonne volonté dont les aspirations tendent au progrès, à l'amélioration morale de l'humanité.

La morale s'en allait avec la foi, perdue à travers les ténèbres dans lesquelles l'avaient égarée des théories erronées, au mépris de l'intérêt spirituel, par ceux qui puisaient dans ce trouble leur bien-être matériel. Nous voulons, par les enseignements que nos lecteurs trouveront dans cette nouvelle publication, apporter notre pierre à l'édifice dont d'autres précurseurs ont déjà posé les premières assises et rassemblé les matériaux épars. Nous voulons, disons-nous, ouvrir les yeux à la foi aveugle, afin que cette foi, basée sur la raison que Dieu, notre Seigneur et Maître, a donnée à l'homme pour qu'il en fasse usage, lui fasse comprendre, enfin, la vérité de cette parole de l'apôtre Paul : *Le but du commandement, c'est la charité qui procède d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une bonne foi sincère* (1), parole qui n'est autre que la reproduction sous une autre forme de cette pensée primordiale : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de* » *toute ton âme et de toute ta pensée; tu aimeras ton prochain* » *comme toi-même. Toute la Loi et les Prophètes sont renfer-* » *més dans ces deux commandements* (1). »

(1) 1re Épître à Timothée, c. i, v. 5.

Nous voulons que la foi ait son fondement sur la raison, sur la conscience, qui est l'œil spirituel, suivant cette parole du divin docteur : « L'œil est la lampe du corps ; si donc votre œil est pur, tout votre corps sera dans la lumière ; mais si votre œil est obscurci, tout votre corps sera dans les ténèbres. Si donc la lumière qui est en vous est ténèbres, les ténèbres mêmes que seront-elles ? » (Mathieu c. vi, v. 22 et 23). C'est-à-dire, selon Lamennais, si l'on appelle ténèbres la privation de la lumière qui éclaire le corps, que sera-ce que les vraies ténèbres, la privation de la lumière qui éclaire l'âme intérieurement.

Le journal la Lumière pour tous s'occupera d'une manière plus spéciale de l'enseignement élémentaire de la science spirite ou révélation nouvelle et reproduira une partie des communications déjà insérées dans le **SAUVEUR DES PEUPLES** auquel le public a fait un accueil dont nous serions tentés de nous enorgueillir, si nous ne savions que nous ne sommes qu'un instrument ayant, comme chacun sur cette terre, notre mission à remplir et que nous ne sommes tous, par rapport aux esprits supérieurs qui nous dirigent que ce que la plume est à notre esprit incarné. C'est pourquoi nous nous efforcerons d'accomplir notre tâche non pas selon notre volonté qui n'est que faiblesse, mais suivant la volonté puissante de Celui qui gouverne toutes choses, car nous reconnaissons la vérité de cet adage, que personne ne peut taxer d'hérésie : *L'homme s'agite et Dieu le mène.*

Notre nouvelle publication ne s'adresse donc pas à la même catégorie de lecteurs que le *Sauveur des peuples*. A ces derniers, adeptes déjà formés dans la science nouvellement révélée, nous offrons des enseignements appropriés à leur degré d'avancement ; avec eux nous entrons plus avant dans la matière, nous leur soumettons les discussions soulevées par nos contradicteurs. Aux lecteurs de la *Lumière pour tous*, nous présentons les éléments de la science. — Ce dernier journal est au premier ce que dans les études officielles l'enseignement primaire est à l'enseignement secondaire.

(1) Matth., c. xxii, v. 36 à 40.

Puissent tous les hommes qui veulent concourir à l'avancement, au progrès de l'humanité comprendre la pureté de nos intentions et la grandeur du but que nous voulons atteindre. Qu'ils nous prêtent loyalement leur concours, que nous sollicitons, pour démontrer à tous les hommes la solidarité étroite qui les lie, en leur prouvant qu'ÉTANT FILS DU MÊME PÈRE, ILS SONT TOUS FRÈRES.

Le Directeur-gérant,
A. LEFRAISE,
Avocat, ancien notaire.

Nous commençons à publier aujourd'hui un abrégé succinct de la doctrine du Spiritisme, par Mme E. Collignon.

Voici le point de vue auquel s'est placé l'auteur :

Au milieu d'un groupe de personnes de bonne volonté, désirant ardemment connaître la vérité sur ce qu'on dit du *Spiritisme*, — mot qui effraie à tort tant de gens dont la bonne foi a été profondément abusée, — et qui ignorent les premiers éléments de la doctrine comme de la science, que fait Mme Collignon? « Elle les enseigne. » Elle accomplit en cela l'œuvre de charité. C'est ainsi que le premier apôtre de cette vertu céleste a ouvert et clos sa carrière doctrinale.

Nous reproduisons la dédicace qu'a faite de son œuvre Mme Collignon à M. Allan Kardec, qui l'a acceptée.

A MONSIEUR ALLAN KARDEC

Cher et honoré maître,

En vous offrant ce résumé des préceptes que vous avez mis au jour, je ne prétends pas me prévaloir aux yeux de nos frères de l'autorité de votre nom, mais vous offrir publiquement le témoignage de ma vive reconnaissance pour la foi vive que j'ai puisée dans ceux de ces ouvrages qui ont servi de base à ce petit extrait.

Recevez, cher maître, la nouvelle assurance de ma fraternelle sympathie.

E. COLLIGNON.

ENTRETIENS FAMILIERS SUR LE SPIRITISME

INTRODUCTION

Chers frères,

Ne pensez-vous pas qu'il serait bon, pour asseoir et fortifier nos convictions, conséquemment pour avancer plus vite et plus sûrement dans la voie du progrès, de consacrer quelques heures à une étude sérieuse et raisonnée de la doctrine que nous professons?

Ce travail n'est sans doute pas très utile pour ceux qui savent et qui croient fermement; mais il ne peut que fortifier les faibles, les indécis, et (qui sait?) peut-être rallier quelques indifférents.

Pour ne point risquer de nous écarter de la route tracée par notre vénéré chef, M. Allan Kardec, nous suivrons, autant que nos moyens nous le permettront, les *Livres des Esprits* et *des Médiums*, nous recommandant aux bons esprits qui nous guident tous, afin qu'ils veuillent bien seconder nos faibles efforts en vue du but que nous nous proposons d'atteindre.

En procédant ainsi, nous arriverons tous à bien comprendre et pourrons nous aider les uns les autres en faisant pour nos frères ce qu'on aura fait pour nous.

Ne vous attendez pas à trouver dans ce travail la forme et le poli d'une œuvre littéraire. Je me suis bornée à raconter les principes du Spiritisme tels que je les comprends. Causons donc simplement, entre frères, sans prétention à l'éloquence; mon seul but étant de mettre le Spiritisme à la portée de ceux qui ne peuvent l'étudier seuls.

Je n'aurais pas osé entreprendre cette tâche si les bons esprits, qui veillent sans cesse sur nous, ne m'y avaient pas engagée, en me promettant leur concours, par l'entremise d'un médium magnétique, Mme Dupuy : « Tu peux marcher hardiment, » ont-ils dit; « tu dirigeras la plume, mais nous dirigerons la pensée et « ne laisserons pas passer un mot qui ne soit approuvé. »

J'ai soumis ce travail au contrôle de notre guide, M. Kardec, qui l'a approuvé comme exactitude dans l'exposé des principes. De plus, j'ai puisé la plus grande partie des raisonnements dans des communications que j'avais reçues précédemment; j'en transcrirai quelques-unes à la suite de ces réflexions.

E. COLLIGNON.

(La suite au prochain numéro.)

QU'EST-CE QU'UN SPIRITE?

Médium : Mme M...

L'intérêt commun exige de grandes précautions; ainsi, quand vous vous réunissez, bannissez de vos entretiens tous sujets qui n'auront pas rapport à la morale que vous devez pratiquer, et surtout soyez modérés dans vos expressions. Ne vous laissez pas aller au plaisir de vous faire remarquer en disant quelques phrases à effet; ce n'est pas le moment. Vous devez vous entretenir de sujets graves et religieux, et vous efforcer de *mettre en pratique* les enseignements qui vous sont donnés. Ne vous croyez pas à l'abri de remontrances; la perfection n'est pas encore en vous, et *vous devez toujours être en garde contre vous-mêmes;* tel avis qui ne vous est pas applicable aujourd'hui peut le devenir demain. Ne dites donc jamais : Cela n'est pas pour moi! Tout est pour tous, plus ou moins, parce que tous ont une tendance à succomber, si la vigilance n'est pas extrême. C'est donc pour cela que vous devez avoir des entretiens instructifs, où, vous accusant vous-mêmes, vous prendrez la ferme résolution d'avancer de plus

---

FEUILLETON

LES DEUX AMIS

FABLE

BORDEAUX : **Médium, M. J. C. A. R.**

Dans un riche jardin, aux bosquets enchanteurs,
Un enfant et son chien jouaient parmi les fleurs :
L'enfant, heureux, courait sans rechercher l'ombrage,
Prenant sur le gazon les ébats de son âge;
Fido, le brave chien, prenait part à ses jeux,
Faisait rouler l'enfant et s'enfuyait joyeux;
Puis, revenant à lui, tout rempli d'allégresse,
Il lui mettait au front une douce caresse!...
Alors c'étaient des cris, des transports de bonheur,
Car l'enfant et le chien s'aimaient avec ardeur.
— Fido! disait l'enfant, viens donc que je t'embrasse!
Et le prenant au cou, de ses bras il l'enlace,
S'élance sur le dos du fidèle animal,
Qui le porte bien loin sans lui faire aucun mal...
Oh! qu'ils étaient heureux ces deux amis sincères!...
Tout près de là veillait la plus tendre des mères;
Assise sur un banc, à l'ombre d'un massif,
Elle suivait ces jeux d'un regard attentif....
— Oh! n'allez pas si loin, dit la mère alarmée,
Qui d'un accord si doux était pourtant charmée :
Paul, ne t'éloigne pas!... Reviens ici, Fido,
Et porte jusqu'à moi ton précieux fardeau!
Le chien obéissant revint à sa maîtresse,
Qui, pour le remercier, lui fit une caresse.
Brave chien, pensa-t-elle, il comprend ma terreur;
Il sait que loin de Paul je frissonne et j'ai peur!
Et puis, pressant son fils sur son doux cœur de mère,
Elle lui dit : — Enfant, écoute ma prière:
Reste tout près de moi... Ne vas jamais courir
Au bord de ce vivier où tu faillis périr!...
Ah! sans ce noble chien qui te sauva la vie,
La mienne, cher enfant, serait déjà finie!...
Ne t'éloigne jamais, reste là sous mes yeux.
Allons, parmi ces fleurs, enfant, reprends tes jeux!
Tiens, Fido qui m'entend a compris mes alarmes;
On dirait qu'en ses yeux on voit rouler des larmes...
— Hé bien, mère, veux-tu qu'en l'honneur de Fido,
Qui me sauva la vie en me tirant de l'eau,
De nos plus belles fleurs je lui fasse l'hommage,
Pour couronner en lui son sublime courage?
Dis, mère, le veux-tu? Je vais dans ce massif
Prendre toutes ces fleurs dont l'éclat est si vif;
J'en ferai des bouquets, des couronnes, des tresses,
Et nous viendrons tous deux recevoir tes caresses?

en plus dans la voie de la perfection, et surtout de sonder les endroits faibles. Hommes orgueilleux et vains de peu de chose, quand donc cesserez-vous de vous attribuer un mérite qui est loin de vous? Veillez attentivement, veillez, car l'ennemi est toujours aux aguets; il n'attend que le moment propice pour entrer dans la place et y agir en maître.

L'homme n'est rien; de lui, il ne peut rien. S'il y a en vous quelques germes bons à cultiver, rendez-en grâces au Maître si bon qui vous donne le moyen de bien faire; mais ne vous attribuez aucun mérite, vous n'en avez pas; vous êtes plutôt portés à saisir les idées du mal. Soyez sans cesse en garde contre vous-mêmes. Mettez la main à l'œuvre. A quoi sert de prendre le nom de Spirite, si vous ne l'êtes pas? Car, à quoi sert le nom seul sans l'effet? — Qu'est-ce qu'un Spirite? — C'est un être privilégié, à qui Dieu a donné l'intuition du vrai et du grand. Quand il a reçu la révélation, il se dit : Qui voilà la Vérité! Or, connaître la Vérité et l'étudier, c'est tout un; L'ÉTUDIANT, IL FAUT LA PRATIQUER, SANS QUOI VOUS ÊTES COUPABLES ENVERS DIEU ET ENVERS VOUS-MÊMES. Le Spirite, c'est l'apôtre des premiers siècles, se courbant sous le joug de la loi divine, et le cœur tellement rempli de la sublime doctrine, qu'il lui consacre tout son être, sa pensée, pour l'avoir sans cesse à l'esprit; son cœur et son âme, pour les en imbiber et en faire des instruments de perfectionnement pour lui et pour ses frères; ses pieds et sa bouche, pour porter au loin la parole sainte et l'expliquer aux ignorants, se faisant humble avec les petits, doux et persuasif avec les grands. L'orgueil n'a pas le don de convaincre. Le Spirite doit donc être un homme supérieur aux autres, non par le mérite qui existe en lui, mais par une *continuelle vigilance sur lui-même, sur ses paroles et sur ses actes*, craignant toujours de ne pas en faire assez; de telle manière, enfin, que l'on puisse dire de lui : « C'est là véritablement l'homme qui, mû par une sainte pensée, marche vers la perfection et peut dire aux autres : Comme moi, avancez de plus en plus vers le but qui est proposé à chacun de nous. »

Nous voulons votre perfection, et quelquefois il faut parler haut pour être entendu; du reste, ce ne sera pas la dernière fois; l'homme est entêté et plein de lui-même, alors c'est un anti-spirite; nous ne le voulons pas, nous voulons des Spirites en esprit et en vérité, des hommes humbles, s'humiliant eux-mêmes et s'élevant d'autant plus, qu'ils se seront abaissés aux yeux de leur Maître et de leurs frères.

Courage donc, la perfection vous appelle! Répondez par un cri victorieux à celui qu'elle vous envoie; ainsi, vous mériterez le nom d'enfants bien-aimés de Dieu.

FRANÇOIS XAVIER.

8 mars 1865.

En lisant le portrait du spirite tracé par François Xavier, tout homme honnête, qu'il appartienne à tel ou tel culte religieux, peut se dire : Mais je fais tout cela, et pourtant je ne suis pas spirite; je suis catholique romain, ou protestant, ou grec orthodoxe ou israélite, ou bien musulman ou bouddhiste.

Cette objection sera très fondée, aura un caractère incontestable de vérité; c'est ce qui prouve que la morale enseignée par le Spiritisme est d'émanation divine, et qu'elle est adressée aux hommes par une révélation nouvelle du Père de miséricorde, qui veut qu'aucun de ses enfants ne périsse. La preuve en est dans la propriété même, intrinsèque et visible, de la science nouvelle, de s'adapter ainsi à toutes les religions, découlant de la source pure de toute loi morale, et qui, pour tous les cultes, a son fondement sur cette première assise éternelle et immuable : *Aimez-vous les uns les autres*.

On objectera : Mais quelle différence y a-t-il donc entre le spirite, comparé au chrétien, à l'israélite, au musulman, au bouddhiste? — Aucune évidemment, quant au résultat, puisque tous pratiquent la même loi morale et divine!

Voilà, selon nous, la définition, la valeur du mot *Spirite*. Il indique uniquement que celui qui le porte et s'en honore à juste titre a été amené, alors qu'il ne croyait à rien, si ce n'est que son esprit, son âme, comme vous le voudrez, enfin ce diamant divin enchâssé dans un corps de boue, n'était que matière, alors que le doute, chez lui, engendrait l'athéisme, a été amené, disons-nous, par les manifestations physiques desquelles il a été témoin ou par les enseignements rationnels de la théorie, à la croyance à l'existence d'un Dieu juste et miséricordieux, à l'immortalité de l'âme et à son individualité après la mort, ainsi qu'à la réalité des manifestations des esprits, et enfin à la PRATIQUE des devoirs que l'Esprit de Dieu a inscrits en lettres lumineuses dans le cœur de l'homme : *Amour et charité*.

Le nom de Spirite, pris dans son sens générique, n'indique donc pas autre chose que les moyens par lesquels celui qui se l'attribue est parvenu à la croyance aux vérités resplendissantes auxquelles sont arrivés *à priori* les hommes appartenant aux divers cultes religieux qui ont pour base la morale universelle.

Le Spiritisme est donc l'un des moyens par lesquels « le Père de famille amène à sa vigne les ouvriers restés jusque là sans travailler, parce que personne ne les avait loués. — Les ouvriers, répondant à cet appel, bien que « venus à la dernière heure, reçoivent néanmoins le même salaire que ceux venus à la première. Pourquoi donc ces derniers murmureraient-ils contre le Père de famille? Quel tort leur fait-il en appelant à lui, à la dernière heure, ceux qui n'avaient point encore été appelés? » (Évangile, Matth., ch. XX, 1 à 16.)

A. L.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de l'honorable M. Jaubert, vice-président du tribunal civil de Carcassonne, la lettre suivante, que nous sommes heureux de pouvoir publier, afin de démontrer une fois de plus

---

— Je le veux, cher enfant... Tiens, Fido t'a compris
Et de son dévouement semble attendre le prix.
Alors, parmi les fleurs, l'enfant joyeux s'avance,
Il coupe à pleines mains, il est heureux d'avance.
Le massif se dépouille au bruit de sa chanson;
Le sol sera bientôt jonché de sa moisson!...
Mais ce chant de bonheur, ce chant de l'innocence
A cessé tout à coup... Un cri plein de souffrance
S'échappe du massif et retentit dans l'air!!!
A ce cri de douleur, plus prompte que l'éclair,
Sa douce et tendre mère est bientôt accourue;
Mais quelle horrible scène apparaît à sa vue!
Son fils, son bien-aimé, est là sans mouvement :
Autour de lui s'enroule un énorme serpent!...
Elle va s'élancer sur le monstre homicide,
Mais, Fido qui veillait, a, d'un élan rapide,
Sauté sur l'animal... et sa terrible dent,
En broyant le reptile, a délivré l'enfant!...
O surprise! ô bonheur! l'enfant bientôt se lève,
Sa mère court à lui; de ses deux bras l'enlève,
Elle parcourt son corps d'un regard éperdu.
« — Cet horrible serpent, ne t'a-t-il point mordu?
« — Non, mère; il m'étouffait... je le sentais m'étreindre
« Et sous ses nœuds glacés, ma parole s'éteindre...
« Mais Fido, mon sauveur, plus leste qu'un chamois,
« A sauvé ton enfant pour la seconde fois!!!

« Fido! mon bon ami, viens, viens que je t'embrasse! »
Mais du noble animal on cherche en vain la trace...
On appelle Fido!... Fido ne répond pas.
Alors, vers le massif, on dirige ses pas,
Et là, parmi les fleurs, (oh! qui pourrait le croire!)
On trouve le héros mourant de sa victoire.
Sur ce sol embaumé, dans son sang répandu
Se débat le vainqueur près du serpent vaincu.
Le monstre en expirant, pour venger sa morsure,
De son dard empesté lui fit une blessure.
Fido vivait encore, et, sur l'enfant en pleurs,
Tourne un regard qui dit : C'est pour toi que je meurs!
Mais ne plains pas Fido, puisqu'il a vu tes larmes;
Mourir pour ceux qu'on aime, a quelquefois des charmes!
Il t'a sauvé deux fois... Enfant, pense à ce chien
Qui fut ton protecteur, ton ange gardien!...

. . . .

Des hommes d'ici-bas, cette fable retrace
Et le bien et le mal sous une double face :
Fido, l'esprit du bien, meurt dans la charité.
Et le serpent maudit, dans sa perversité.

que le Spiritisme n'est pas ce que ses détracteurs le font, et que ses adeptes ne sont pas des diables aussi noirs qu'ils veulent bien les faire, en les présentant comme des démolisseurs de la religion.

« Carcassonne, le 17 mars 1864.

« Monsieur et cher frère en Dieu,

« Quelques occupations forcées m'ont empêché de répondre plus tôt à votre lettre. Veuillez agréer mes excuses.

« Je suis heureux du succès de l'œuvre à laquelle vous consacrez votre intelligence et vos convictions. Le Spiritisme est dans l'air; les masses s'en préoccupent. On nie, sans doute, mais on discute, et nous pouvons affirmer, sans crainte d'exagération, que la vérité nouvelle prend sa place dans le monde philosophique.

« Ainsi, Monsieur, persévérance et courage! Ce que vous faites pour le bonheur des hommes, un jour, les hommes vous le rendront.

« Comme vous, je regrette que la foi du spirite se cache, dans quelques circonstances, sous le voile de l'anonyme. Nous sommes si indulgents pour ceux qui nous attaquent sans mesure : soyons bons pour les faiblesses des nôtres! Espérons du temps. Chaque jour nous fait des soldats. Moi, je l'avoue sans honte, j'ai la faiblesse de croire à ces *lois naturelles* que l'on désigne sous la dénomination de merveilleux, et j'ose le dire. Qu'importe que de prétendus savants ne voient partout que légendes? Que Socrate, Platon et tant d'autres ne soient pour eux que de tristes hallucinés? Qu'ils poursuivent de leur scalpel ridicule jusqu'à la majesté du Christ? Ils ne portent dans la balance que le poids de leur négation.

« Moi, je crois, parce que *je vois*, parce que *je sens*, parce que *je touche*.

« Vous me demandez une production de mon Esprit familier. Celle-ci me tombe sous la main; prenez-la comme continuation de ma lettre :

Le Monologue d'un Baudet

FABLE

Un baudet (n'allez pas confondre,
Je ne médis jamais des gens de qualité),
Un âne, un vrai baudet, de ceux que l'on peut tondre,
En deux mots, un âne bâté,
En gare, gourmandait une locomotive.
Son œil était brillant, sa parole était vive :
« C'est toi, s'écriait-il, toi qu'on dit au repos;
« Du mouton, mon voisin, si j'en crois les propos,
« Tu marches sans cheval, sans âne, sans manœuvre;
« Tu rugis en traînant ton immense couleuvre,
« Ces colis entassés, ce village de bois.
« Baliverne!... Au miracle on put croire autrefois.
« Les temps sont bien changés; bien roué qui me berne.
« Je ne prends pas un blé pour un champ de luzerne;
« Je laisse le chardon pour la botte de foin.
« Avec tes pieds de fer, on ne va pas bien loin;
« J'ai ma règle : au bon sens, heureux qui se confie.
« Toi! marcher sans chevaux, sans nous, je t'en défie!... »

. . . .

L'âne, vous le voyez, invoquait la raison,
Ce flambeau si souvent éteint par l'ignorance.
Hélas! que de savants ressemblent au grison!
Niez, docteurs, niez la divine influence,
Niez l'âme vibrant dans un *esprit frappeur*.
L'homme fait-il de rien l'électrique lumière?
Toute locomotive a besoin de vapeur;
On évoque les morts,.... mais il faut la prière,
La prière partant du cœur!

L'ESPRIT FRAPPEUR. »

« Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux. Je suis, comme vous, désireux de serrer votre main autrement que par correspondance.

« JAUBERT,

« Vice-Président. »

Tous nos lecteurs savent de quelle manière M. Jaubert reçoit les communications de son Esprit familier, dont les productions ont été couronnées, l'année dernière, par l'académie des Jeux Floraux à Toulouse; c'est un fait connu dans tout le monde spirite. Elles se produisent par la typtologie, c'est-à-dire par des coups frappés, au moyen d'une table ou d'un guéridon; c'est l'instrument que l'Esprit préfère employer pour ses manifestations.

A. L.

FAITS DIVERS

Les belles actions, de quelque part qu'elles viennent, ne sauraient être trop souvent mises sous les yeux des populations.

Nous lisons dans le journal *l'Illustration militaire* une notice biographique sur Jacques Fosse, le sauveteur, membre de la Société des sauveteurs, placée sous la haute protection de l'Empereur, autorisée par décret du 8 septembre 1856, et présidée par M. le comte de Lyonne. Comme exemple du progrès de la fraternité universelle, disons que l'émir Abd-el-Kader, pour sa noble conduite à l'égard des chrétiens de Damas, a été nommé président honoraire de cette société. Pour ce qui concerne Jacques Fosse, laissons parler M. Nicoullaud, membre du Conseil général de la Vienne, directeur du journal précité :

« Jacques Fosse est né à St-Gilles, dans le Gard.

« C'est dans les eaux du canal qui coule au pied de cette ville que notre sauveteur apprit à nager.

« Vif et ardent comme tous les gens de ce pays, l'enfant Saint-Gillois sentit couler dans ses veines et naître dans son cœur l'instinct généreux du courage et du dévouement.

« A onze ans, à Beaucaire, où sa famille a transporté son domicile et sa pauvreté, Jacques Fosse sauve un garçon de dix-huit ans qui se noyait.

« A vingt ans, il avait sauvé la vie à quinze personnes et obtenait une médaille de deuxième classe.

« En 1854, Fosse se signale encore lors du choléra qui éclate pendant la foire de Beaucaire.

« Puis en 1858, il sauve de la famine tout le petit village de Vallebrègues, dont les habitants, assiégés dans le cimetière par une terrible inondation, ne trouvent que le courageux Jacques Fosse assez hardi et assez dévoué pour leur porter secours à travers les tourbillons et les remous.

« Nous ne saurions inscrire tous les actes de dévouement accomplis par cet homme à la physionomie franche, ouverte, et où la bonté est écrite, par cet homme qui, sorti des rangs les plus humbles du peuple, a su se créer par son travail une position honorable, et sur la poitrine duquel brille l'étoile de la Légion d'honneur au milieu des médailles d'or et d'argent de tous les modules, toutes honorablement gagnées.

« Maintenant, par l'exemple de Jacques Fosses, jugez les autres, et vous comprendrez combien est belle et noble la Société des Sauveteurs. »

On lit dans le *Messager catholique* :

« Nous lisions récemment dans le *Moniteur de la Meurthe* que M. le ministre de la guerre, à Berlin, venait de demander à la Maison des Sœurs de Saint-Charles, établie à Trèves, dix-huit sœurs pour aller soigner les malades et les blessés prussiens dans le Schleswig, et que madame la supérieure générale de Nancy avait acquiescé à la demande du général de Roon. C'est là un bel hommage rendu à la charité catholique par un gouvernement protestant, et nous ne pouvons, à ce titre, le passer sous silence.

Les Sœurs de Saint-Charles ont rendu dans plus d'une circonstance d'inappréciables services; leur ordre s'accroît chaque jour, et bien que la mort prenne quelquefois ses victimes parmi elles, la charité enrôle sans cesse de nouvelles recrues, dans cette armée de femmes vaillantes et pieuses, qui n'hésitent pas à quitter les plaisirs du monde pour consacrer leur vie aux labeurs d'un hôpital et des malades pauvres. »

A la suite de la relation de ce fait, le même journal parle de la perte qu'a faite dernièrement la Congrégation de Saint-Charles en la personne de Mme Marie-Louise Jorant, décédée à Nancy, sœur de M. Jorant, avocat-général à la Cour impériale de Bordeaux. Le plus bel éloge qui soit fait de la défunte se trouve dans les phrases suivantes que nous reproduisons :

« Pendant une longue vie d'abnégation et d'humilité, elle a été le modèle de toutes les vertus religieuses et la mère dévouée des déshérités. Elle a laissé, en mourant, la réputation d'une sainte, et la population nancéienne tout entière a voulu suivre son modeste convoi; toutes les classes y étaient représentées; les ordres religieux, ses compagnes, ses malades, les pauvres, tous y assistaient et pleuraient. »

Pour tous les articles non signés :

Le Directeur-Gérant : A. LEFRAISE.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. CHAYNES, cours d'Aquitaine, 57.